

services@tousrenov.fr

Contrat de partenariat

ENTRE LES SOUSSIGNES :

La société SANDRA BERTIER COURTAGE, au capital de 30 000 euros, ayant son siège social CENTRE D AFFAIRES 27300 BERNAY, représentée par Mme JLASSI MOUSSA Saida

représentée par Mme JLASSI MOUSSA Saida	
O'UNE PART,	
Ci-après la "Société",	
Représenté par	
né le, de nationalité, demeurant,	
O'AUTRE PART,	

Ci-après le représentant local de SANDRA BERTHIER COURTAGE,

APRES AVOIR PREALABLEMENT EXPOSE QUE :

SANDRA BERTHIER COURTAGE a pour objet principal de mettre en relation des Particuliers ou entreprises intéressés par des prestations de travaux tels que construction, rénovation, réhabilitation avec des professionnels du bâtiment.

Sa mission consiste à trouver au sein du réseau SANDRA BERTHIER COURTAGE un ou plusieurs Prestataires susceptibles de répondre à la demande du Client désireux de faire réaliser des travaux immobiliers et exploite à ce titre des activités de COURTIER en travaux, essentiellement sur les territoires de FRANCE où elle commercialise les produits et services.

Le représentant local de SANDRA BERTHIER COURTAGE qui est spécialisé dans LE COURTAGE EN TRAVAUX se limite ainsi à mettre en relation le Porteur du Projet et l'(les) Entreprise(s) intervenante(s) et à faire les meilleurs efforts pour faciliter et faire aboutir la signature de tout contrat (ou devis) entre ces derniers et dispose, de ce fait, de compétences et d'un réseau relationnel spécifique dans le domaine d'activités de la Société a proposé à celle-ci ses services en matière de recherche et de présentation de clientèle, et a souhaité, percevoir, à ce titre, une rémunération spécifique d'apporteur d'affaires, ce qui a été accepté par la Société.

Les parties se sont donc rapprochées, afin d'arrêter et de formaliser aux termes de la présente convention d'apporteur d'affaires, les conditions et modalités de leurs accords.

